

Titre du jeu : Tentez de remporter notre autoradio DAB+ !

Organisateur : AMS DIFFUSION

Durée du jeu : du 10 juillet au 31 août 2023

Article 1 : Conditions de participation

- 1.1 Le jeu concours est ouvert à toute personne résidant en France et âgée de 18 ans ou plus, à l'exception des employés de l'organisateur et de leurs familles.
- 1.2 La participation au jeu concours est gratuite et n'est pas soumise à l'achat d'un produit ou service.
- 1.3 Chaque participant doit posséder un compte Facebook actif pour pouvoir participer.

Article 2 : Modalités de participation

- 2.1 Le jeu concours se déroule exclusivement sur Facebook. Pour participer, les participants doivent se conformer aux instructions précisées dans la publication dédiée au jeu concours.
- 2.2 Pour valider leur participation, les participants doivent respecter les critères spécifiques mentionnés dans la publication du jeu concours soit inscrivez-vous à notre formulaire pour tenter votre chance.
- 2.3 Chaque participant ne peut soumettre qu'une seule participation. En cas de participation multiple, seule la première participation sera prise en compte.
- 2.4 Les participants sont responsables de l'exactitude des informations fournies lors de leur participation. L'organisateur se réserve le droit de disqualifier tout participant fournissant des informations incorrectes ou trompeuses.

Article 3 : Sélection du gagnant

- 3.1 Le gagnant sera sélectionné de manière aléatoire parmi tous les participants éligibles.
- 3.2 Le gagnant sera annoncé par le biais d'une publication sur Facebook dans les 7 jours suivant la fin du jeu concours.
- 3.3 Le gagnant devra se conformer aux instructions fournies par l'organisateur afin de réclamer son prix. En cas de non-respect de ces instructions, un nouveau gagnant pourra être sélectionné.
- 3.4 Le prix ne peut être échangé contre de l'argent ou tout autre produit ou service.

Article 4 : Prix

- 4.1 La nature du prix ainsi que sa valeur seront précisées dans la publication du jeu concours.
- 4.2 L'organisateur se réserve le droit de substituer le prix par un autre de valeur équivalente en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté.

Article 5 : Utilisation des données personnelles

- 5.1 Les informations personnelles fournies par les participants seront utilisées dans le cadre du jeu concours et conformément à la politique de confidentialité de l'organisateur. Si le participant le souhaite, il peut s'inscrire à notre newsletter pour multiplier ses chances de gain.
- 5.2 Les participants acceptent que leur nom soit mentionné publiquement en cas de victoire.
- 5.3 Les participants peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification et de suppression de leurs données personnelles en contactant l'organisateur.

Article 6 : Responsabilités

- 6.1 L'organisateur décline toute responsabilité en cas de problème technique, de retard, de perte ou de tout autre incident lié à la participation au jeu concours.
- 6.2 L'organisateur se réserve le droit d'annuler, de modifier, de suspendre ou de mettre fin au jeu concours en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, sans engager sa responsabilité.

Article 7 : Litiges

- 7.1 Tout litige découlant du jeu concours sera régi par les lois en vigueur dans le pays de l'organisateur.
- 7.2 En cas de litige, les participants s'engagent à tenter de le résoudre à l'amiable avant d'engager toute procédure judiciaire.

Fait à Roost-Warendin, le 07 juillet 20223